



La convention de partenariat



entre

La Commission scolaire Lester-B.-Pearson

et

Le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

2010

A) Les références au cadre légal et réglementaire :

La convention de partenariat entre le ministre et la commission scolaire est conclue dans le cadre des dispositions de la Loi sur l'instruction publique et des règlements applicables aux commissions scolaires.

Elle permet de mettre en lien la responsabilité confiée au ministre, pas l'article 459 de la Loi, de veiller à la qualité des services éducatifs dispensés par les commissions scolaires avec celle confiée à la commission scolaire par l'article 207.1, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population.

En vertu de l'article 209.1, en préalable à la conclusion de la convention de partenariat, la commission scolaire doit inclure dans son plan stratégique des orientations stratégiques et des objectifs qui tiennent compte :

- ✓ des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère;
- ✓ des autres orientations, buts fixés et objectifs mesurables déterminés par le ministre, en application de l'article 459.2, en fonction de la situation de la commission scolaire.

B) Le but de la convention :

Tel que prévu à l'article 459 de la Loi sur l'instruction publique, le but de la convention de partenariat est de convenir entre le ministre et la commission scolaire des mesures requises pour assurer la mise en œuvre du plan stratégique de la commission scolaire.

L'article 459.3 stipule qu'elle porte notamment sur les éléments suivants :

- ✓ les modalités de la contribution de la commission scolaire à l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables déterminés par le ministre;
- ✓ les moyens que la commission scolaire entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique;
- ✓ les mécanismes de suivi et de reddition de comptes mis en place par la commission scolaire.

C) Le contexte:

La Commission scolaire Lester-B.-Pearson est l'une des plus importantes commissions scolaires anglophones au Québec en termes d'effectif scolaire, desservant environ vingt-quatre mille élèves au secteur jeunes et environ huit mille au secteur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle. La commission scolaire s'est dotée de plans stratégiques successifs depuis 2003. Elle croit à la participation active des parents et tente de favoriser cet engagement de plusieurs manières. Le soutien aux conseils d'établissement, la promotion des associations foyer-école, les organismes de participation des parents, le comité des usagers des services de garde et l'emploi de parents bénévoles sont considérés comme des alliés essentiels à la vie scolaire. La commission scolaire favorise une large consultation quant à l'élaboration et à la révision de ses politiques, élargissant fréquemment ses consultations au-delà de la structure consultative officielle. La commission scolaire a connu un déclin de son effectif depuis 2002. Il est prévu que cette diminution se poursuivra jusqu'en 2007 (tableau n° 1). Afin de garder ses ressources et ses programmes viables, il est important que nous attirions et retenions le plus d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais que possible.

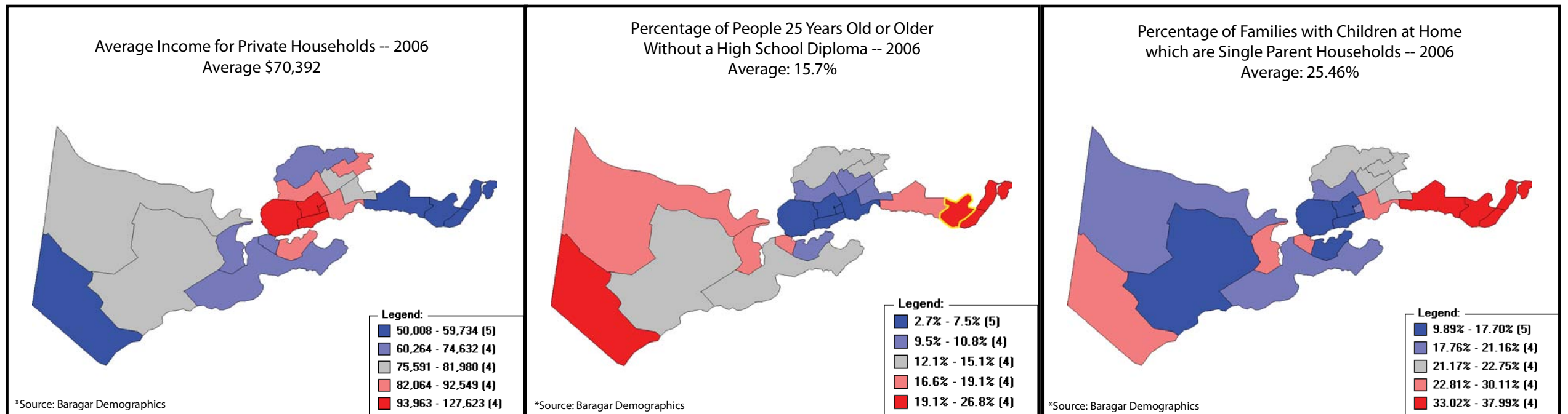
Tableau n° 1 –Données et projections d'effectif de la CSLBP telles que fournies par le MELS

| | Observations | | | | | Prévisions | | | | | | | | | |
|----------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | 2005-2006 | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015 | 2015-2016 | 2016-2017 | 2017-2018 | 2018-2019 | 2019-2020 |
| Maternelle 4 ans | 52 | 40 | 37 | 37 | 32 | 34 | 36 | 38 | 37 | 37 | 37 | 37 | 37 | 37 | 37 |
| Maternelle 5 ans | 1,877 | 1,736 | 1,690 | 1,724 | 1,689 | 1,726 | 1,676 | 1,769 | 1,844 | 1,804 | 1,827 | 1,823 | 1,819 | 1,815 | 1,821 |
| total | 1,929 | 1,776 | 1,727 | 1,761 | 1,721 | 1,760 | 1,712 | 1,807 | 1,881 | 1,841 | 1,864 | 1,860 | 1,856 | 1,852 | 1,858 |
| Primaire 1.1 | 1,986 | 1,876 | 1,735 | 1,708 | 1,755 | 1,709 | 1,747 | 1,696 | 1,790 | 1,866 | 1,826 | 1,849 | 1,845 | 1,841 | 1,837 |
| Primaire 1.2 | 2,002 | 1,993 | 1,917 | 1,755 | 1,731 | 1,779 | 1,733 | 1,771 | 1,720 | 1,815 | 1,892 | 1,851 | 1,875 | 1,871 | 1,867 |
| Primaire 2.1 | 2,203 | 1,970 | 1,971 | 1,928 | 1,768 | 1,736 | 1,785 | 1,738 | 1,777 | 1,725 | 1,821 | 1,898 | 1,857 | 1,881 | 1,877 |
| Primaire 2.2 | 2,273 | 2,213 | 1,951 | 1,988 | 1,933 | 1,773 | 1,741 | 1,790 | 1,743 | 1,782 | 1,730 | 1,826 | 1,903 | 1,862 | 1,886 |
| Primaire 3.1 | 2,543 | 2,285 | 2,202 | 1,963 | 2,030 | 1,955 | 1,794 | 1,761 | 1,811 | 1,763 | 1,803 | 1,750 | 1,847 | 1,925 | 1,884 |
| Primaire 3.2 | 2,582 | 2,516 | 2,288 | 2,191 | 1,986 | 2,038 | 1,963 | 1,801 | 1,768 | 1,818 | 1,770 | 1,810 | 1,757 | 1,854 | 1,933 |
| total | 13,589 | 12,853 | 12,064 | 11,533 | 11,203 | 10,990 | 10,763 | 10,557 | 10,609 | 10,769 | 10,842 | 10,984 | 11,084 | 11,234 | 11,284 |
| PRÉSECONDAIRE | 15,518 | 14,629 | 13,791 | 13,294 | 12,924 | 12,750 | 12,475 | 12,364 | 12,490 | 12,610 | 12,706 | 12,844 | 12,940 | 13,086 | 13,142 |
| Secondaire 1.1 | 2,417 | 2,373 | 2,366 | 2,145 | 2,013 | 1,844 | 1,892 | 1,822 | 1,672 | 1,641 | 1,688 | 1,643 | 1,680 | 1,631 | 1,721 |
| Secondaire 1.2 | 2,421 | 2,453 | 2,417 | 2,401 | 2,175 | 2,043 | 1,872 | 1,920 | 1,849 | 1,697 | 1,666 | 1,713 | 1,668 | 1,705 | 1,655 |
| Secondaire 3 | 2,415 | 2,435 | 2,497 | 2,491 | 2,466 | 2,232 | 2,096 | 1,921 | 1,970 | 1,897 | 1,741 | 1,709 | 1,758 | 1,711 | 1,749 |
| Secondaire 4 | 2,275 | 2,380 | 2,453 | 2,440 | 2,441 | 2,426 | 2,196 | 2,062 | 1,890 | 1,938 | 1,866 | 1,713 | 1,681 | 1,729 | 1,683 |
| Secondaire 5 | 2,131 | 2,177 | 2,237 | 2,336 | 2,332 | 2,324 | 2,310 | 2,091 | 1,963 | 1,799 | 1,845 | 1,777 | 1,631 | 1,601 | 1,646 |
| Secondaire 7, 8 | 4 | 4 | 4 | 2 | 35 | 35 | 35 | 35 | 31 | 29 | 27 | 28 | 27 | 24 | 24 |
| total | 11,663 | 11,822 | 11,974 | 11,815 | 11,462 | 10,904 | 10,401 | 9,851 | 9,375 | 9,001 | 8,833 | 8,583 | 8,445 | 8,401 | 8,478 |
| ENSEMBLE | 27,181 | 26,451 | 25,765 | 25,109 | 24,386 | 23,654 | 22,876 | 22,215 | 21,865 | 21,611 | 21,539 | 21,427 | 21,385 | 21,487 | 21,620 |

Le territoire de la commission scolaire inclut cinq arrondissements de la Ville de Montréal (Verdun, LaSalle, Lachine, Pierrefonds–Roxboro, Île Bizard–Sainte-Geneviève) et les municipalités de Dorval, Pointe-Claire, Dollard-des-Ormeaux, Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville, Kirkland, Beaconsfield et Baie d’Urfé. De plus, le territoire inclut aussi vingt-trois municipalités situées à l’ouest de l’île de Montréal entre la rivière des Outaouais et le fleuve Saint-Laurent jusqu’à la frontière de l’Ontario. En voici la liste : L’Île-Perrot au complet; les municipalités de Très-Saint-Rédempteur, Sainte-Marthe, Sainte-Justine-de-Newton, Saint-Clet, Coteau-du-Lac, Les-Coteaux, Saint-Polycarpe, Saint-Zotique, Rivière-Beaudette, Saint-Télesphore, Les Cèdres, Pointe-des-Cascades, Île-Cadieux, Vaudreuil-sur-le-lac, Vaudreuil-Dorion, Hudson, Saint-Lazare, Rigaud et Pointe-Fortune.

Nos écoles sont situées dans des régions urbaines, suburbaines et rurales de notre territoire. Certaines écoles sont situées dans des régions qui sont considérées comme privilégiées sur le plan économique alors que d’autres ont un indice de pauvreté élevé. Tel qu’indiqué à la figure 1, la commission scolaire dessert une population diversifiée. Les données démographiques de 2006 indiquent que 25,6% des familles du territoire de notre commission scolaire sont monoparentales, que le revenu familial moyen est de 70 392\$, et que 15,7% de la population n’ont pas de certificat d’études secondaires.

Figure 1 – Données démographiques du territoire de la commission scolaire pour 2006



En date du 2010, la commission scolaire est responsable d'un réseau de trente-sept écoles primaires, douze écoles secondaire et six centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle. De plus, la commission scolaire gère des centres d'apprentissage alternatif, des écoles du ministère des Affaires sociales, et un Centre linguistique international. Les écoles et les centres sont regroupés en quatre regroupements qui intègrent des composantes pédagogiques et administratives (figure 2). Cette structure organisationnelle permet une collaboration plus étroite entre la commission scolaire et ses établissements.

Les trente-sept écoles primaires sont réparties dans trois regroupements administratifs. Le réseau d'écoles est organisé en zones de fréquentation. À l'intérieur des zones, les parents ont le choix de différents programmes pour leurs enfants. Douze écoles secondaires constituent le réseau secondaire de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson. Les écoles secondaires sont ouvertes à tous et le réseau comprend aussi un centre alternatif hors site qui donne le choix de trois programmes : Enterprise, Odyssey, et Choices. Ces programmes ont été élaborés pour répondre aux besoins d'élèves de 2^e à 5^e secondaire qui ont besoin d'une méthode d'apprentissage différente pour maximiser leur réussite. Nos élèves du secondaire profitent d'une grande variété de programmes scolaires et de cours optionnels. Le secteur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle offre une formation aux élèves de 16 ans et plus. Il y a six centres sur le territoire de la CSLBP. Les élèves qui s'y inscrivent proviennent de toute la région métropolitaine.

L'âge des édifices qui abritent nos écoles et nos centres s'étend d'une école primaire construite en 2006 à quelques écoles primaire et une école secondaire qui ont donné plus de cent ans de service à leur communauté. La taille des écoles primaires varie entre une école de rang de deux classes avec un effectif de 19, à une école de plus de six cents élèves. Celle des écoles secondaires varie entre juste un peu plus de six cents, à environ mille quatre cents élèves. Les centres d'éducation des adultes servent environ six mille élèves à temps plein et à temps partiel alors que nos centres de formation professionnelle procurent une formation à environ mille sept cents élèves.

Figure 2 – Les écoles de la CSLBP

| Formation générale des jeunes | | | | | | Formation professionnelle et Formation générale des adultes |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|---|
| Écoles primaires regroupement 1 | | Écoles primaires regroupement 2 | | Écoles primaires regroupement 3 | | |
| Beacon Hill | Christmas Park | Beechwood | Greendale | Allion | Children's World | Place Cartier |
| Dorset | Edgewater | Margaret Manson | Springdale | Clearpoint | Dorval | PACC Adult |
| Evergreen | Forest Hill Jr. | St. Anthony | St. Charles | Maple Grove | Orchard | PACC Vocational |
| Forest Hill Sr. | Mount Pleasant | Sunshine | Terry Fox | Riverview | St. John Fisher Jr. | Gordon Robertson |
| Pierre Elliott Trudeau | Sherwood Forest | Thorndale | Wilder Penfield | St. John Fisher Sr. | St. Lawrence Jr. | West Island career Centre |
| St. Patrick | Soulanges | | | St. Lawrence Sr. | Verdun | Pearson Electrotechnology Centre |
| St. Edmund | St. Paul | | | Westpark | | |
| Écoles secondaires regroupement 1 | | Écoles secondaires regroupement 2 | | Écoles secondaires regroupement 3 | | |
| Beaconsfield | MacDonald | John Rennie | Pierrefonds Comprehensive | Beurling | Lakeside |  |
| Westwood Jr. | Westwood Sr. | Riverdale | St. Thomas | Lindsay Place | LaSalle Community Comprehensive | |
| | | Alternative Schools | | | | |

Augmentation du taux de diplômation et de qualification

Le taux de réussite des élèves en termes de diplomation et de qualification reste pour nous un facteur important. La Commission scolaire Lester-B.-Pearson a constamment été parmi les cinq commissions scolaires de la province en ce qui concerne le taux global de diplômation et de qualification. Le tableau n° 2 résume le taux de diplômation et de qualification chez les élèves de moins de 20 ans ces quatre dernières années. Sauf pour une légère diminution en 2006, le taux de la commission scolaire a toujours été au niveau ou au-dessus de l'objectif du MELS de 80% pour la province. Le tableau n° 2 indique également que notre taux de réussite est constamment au-dessus de la moyenne des écoles publiques, de même qu'au-dessus de la moyenne de toutes les écoles du Québec. Dans les dix prochaines années, le MELS nous lance le défi d'augmenter notre taux de diplomation et de qualification à 88%. Nous le ferons sur la durée de deux plans stratégiques. Nous ciblons un taux de diplomation et de qualification de 85,5% pour l'an 2015, avec 2% de cette augmentation venant du secteur jeunes et 1% venant du secteur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle.

Tableau n° 2 – Taux de diplomation des moins de 20 ans, tels que fournis par le MELS

| Description | CSLBP | | | | Réseau publiques (72 CS) | | | | Ensemble du Québec | | | |
|---------------------------------------|-------|-------|-------|-------|--------------------------|-------|-------|-------|--------------------|-------|-------|-------|
| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
| Total | 80,0% | 78,7% | 83,4% | 82,5% | 67,0% | 67,7% | 68,4% | 68,5% | 70,4% | 71,1% | 72,1% | 72,3% |
| Formation générale des jeunes | 74,3% | 73,3% | 76,3% | 77,5% | 59,6% | 60,5% | 60,5% | 60,5% | 63,7% | 64,9% | 65,1% | 65,3% |
| Formation générale des adultes | 5,2% | 5,0% | 6,8% | 4,7% | 5,0% | 4,9% | 5,3% | 5,4% | 4,6% | 4,4% | 4,7% | 4,8% |
| Formation professionnelle | 0,7% | 0,5% | 0,5% | 0,4% | 2,4% | 2,4% | 2,6% | 2,7% | 2,2% | 2,1% | 2,3% | 2,3% |

Le tableau n° 3 indique que notre taux de diplomation et de qualification des garçons est bien au-dessus de la moyenne des écoles publiques du Québec. On peut dire la même chose de notre taux de diplomation et de qualification des filles, tel qu'on le voit au tableau n° 4. Lorsqu'on compare les résultats de la CSLBP au tableau 3 avec les résultats de la CSLBP du tableau 4, nous constatons que notre taux de diplomation et de qualification des filles est beaucoup plus élevé que celui des garçons. L'un de nos défis des cinq prochaines années sera de travailler sur ces dix points de différence dans le taux de diplomation et de qualification entre les garçons et les filles.

Tableau n° 3 - Taux de diplomation des garçons de moins de 20 ans, tels que fournis par le MELS

| Description | CSLBP | | | | Réseau publiques (72 CS) | | | | Ensemble du Québec | | | |
|---------------------------------------|-------|-------|-------|-------|--------------------------|-------|-------|-------|--------------------|-------|-------|-------|
| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
| Total | 75,9% | 75,2% | 78,7% | 77,4% | 59,1% | 60,1% | 61,2% | 61,5% | 63,1% | 63,9% | 65,4% | 65,9% |
| Formation générale des jeunes | 69,2% | 70,0% | 71,2% | 72,0% | 51,0% | 52,4% | 52,7% | 52,5% | 55,5% | 57,2% | 57,7% | 58,0% |
| Formation générale des adultes | 5,9% | 4,7% | 7,0% | 4,9% | 4,8% | 4,6% | 5,1% | 5,4% | 4,6% | 4,2% | 4,7% | 4,8% |
| Formation professionnelle | 0,9% | 0,7% | 0,7% | 0,5% | 3,4% | 3,2% | 3,4% | 3,6% | 3,0% | 2,9% | 3,1% | 3,2% |

Tableau n° 4 - Taux de diplomation des filles de moins de 20 ans, tels que fournis par le MELS

| Description | CSLBP | | | | Réseau publiques (72 CS) | | | | Ensemble du Québec | | | |
|---------------------------------------|-------|-------|-------|-------|--------------------------|-------|-------|-------|--------------------|-------|-------|-------|
| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
| Total | 84,3% | 82,8% | 88,7% | 87,9% | 75,1% | 75,8% | 76,0% | 75,7% | 78,0% | 78,7% | 79,1% | 78,9% |
| Formation générale des jeunes | 79,7% | 77,2% | 82,0% | 83,2% | 68,5% | 69,0% | 68,9% | 68,6% | 72,1% | 72,8% | 72,9% | 72,8% |
| Formation générale des adultes | 4,3% | 5,3% | 6,5% | 4,5% | 5,2% | 5,2% | 5,5% | 5,5% | 4,7% | 4,6% | 4,8% | 4,8% |
| Formation professionnelle | 0,4% | 0,3% | 0,3% | 0,3% | 1,5% | 1,5% | 1,6% | 1,6% | 1,3% | 1,3% | 1,4% | 1,4% |

Le tableau n° 5 indique le nombre annuels de décrocheurs pour la commission scolaire, comparé au reste de la province pour 2003 à 2006. Bien que le taux de décrochage ait augmenté durant cette période de quatre ans, le nombre de décrocheurs a diminué à la CSLBP. Le MELS aimerait réduire le nombre d'élèves décrocheurs de 20 513 élèves à 12000 élèves d'ici 2012. Ceci représente une diminution d'environ 40%. Les résultats de la CSLBP indiquent qu'il y a un nombre plus grand de décrocheurs chez les garçons que chez les filles et que la majorité de ces décrochages surviennent entre la 3^e et la 5^e secondaire. La commission scolaire a mis plusieurs mesures en place dans son plan stratégique pour soutenir les initiatives des écoles visant à réduire le nombre de décrochages au secondaire et particulièrement chez les garçons. Notre cible pour 2015 représente une diminution de 20% du nombre global de décrocheurs, avec une réduction de 25% chez les garçons.

La majorité des décrochages se produisent au 2^e cycle du secondaire. Les écoles secondaires jouent un rôle important en évaluant le rendement scolaire des élèves en première année du 1^{er} cycle du secondaire et en mettant en place des mesures de soutien appropriée pour les élèves qui éprouvent des difficultés. Chaque fois qu'il y a une transition, il y a un risque de voir les élèves décrocher ou se désengager. Les élèves qui sont bien préparés à la transition réussiront mieux. Nous sommes convaincus qu'en se concentrant sur l'amélioration de la transition entre l'école primaire et l'école secondaire, notre commission scolaire retiendra un plus grand nombre d'élèves.

Tableau n° 5 – Nombre annuel de décrocheurs tel que fourni par le MELS

| Description | CSLBP | | | | Réseau publiques (72 CS) | | | | Ensemble du Québec | | | |
|---|---------|---------|---------|---------|--------------------------|---------|---------|---------|--------------------|---------|---------|---------|
| | 2003-04 | 2004-05 | 2005-06 | 2006-07 | 2003-04 | 2004-05 | 2005-06 | 2006-07 | 2003-04 | 2004-05 | 2005-06 | 2006-07 |
| Total | 435 | 442 | 426 | 421 | 16867 | 16747 | 17211 | 18675 | 18436 | 18306 | 18718 | 20513 |
| 1^{er} cycle du secondaire | 99 | 106 | 107 | 87 | 4327 | 4410 | 4552 | 4646 | 4974 | 5083 | 5245 | 5380 |
| 3^e secondaire | 67 | 73 | 78 | 54 | 3759 | 3687 | 4006 | 4194 | 4108 | 3998 | 4273 | 4543 |
| 4^e secondaire | 111 | 103 | 92 | 108 | 4205 | 4071 | 4075 | 4533 | 4461 | 4344 | 4321 | 4830 |
| 5^e secondaire | 158 | 160 | 149 | 172 | 4576 | 4579 | 4578 | 5302 | 4893 | 4881 | 4879 | 5760 |
| Total des garçons | 247 | 261 | 251 | 244 | 10639 | 10580 | 10613 | 11564 | 11508 | 11399 | 11422 | 12541 |
| 1^{er} cycle du secondaire | 47 | 54 | 66 | 49 | 2705 | 2775 | 2803 | 2870 | 3055 | 3125 | 3166 | 3269 |
| 3^e secondaire | 37 | 42 | 41 | 30 | 2448 | 2374 | 2516 | 2648 | 2642 | 2543 | 2662 | 2837 |
| 4^e secondaire | 59 | 62 | 57 | 64 | 2693 | 2636 | 2555 | 2923 | 2834 | 2785 | 2695 | 3086 |
| 5^e secondaire | 104 | 103 | 87 | 101 | 2793 | 2795 | 2739 | 3123 | 2977 | 2946 | 2899 | 3349 |
| Total des filles | 188 | 181 | 175 | 177 | 6228 | 6167 | 6598 | 7111 | 6928 | 6907 | 7296 | 7972 |
| 1^{er} cycle du secondaire | 52 | 52 | 41 | 38 | 1622 | 1635 | 1749 | 1776 | 1919 | 1958 | 2079 | 2111 |
| 3^e secondaire | 30 | 31 | 37 | 24 | 1311 | 1313 | 1490 | 1546 | 1466 | 1455 | 1611 | 1706 |
| 4^e secondaire | 52 | 41 | 35 | 44 | 1512 | 1435 | 1520 | 1610 | 1627 | 1559 | 1626 | 1744 |

| | | | | | | | | | | | | |
|---------------------------|----|----|----|----|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 5 ^e secondaire | 54 | 57 | 62 | 71 | 1783 | 1784 | 1839 | 2179 | 1916 | 1935 | 1980 | 2411 |
|---------------------------|----|----|----|----|------|------|------|------|------|------|------|------|

Le tableau n° 6 indique le taux de réussite de la commission scolaire aux épreuves uniques du Ministère de juin 2007 à juin 2009, en comparaison avec le reste de la province. Bien que tous les résultats soient positifs, les domaines que nous avons ciblés pour les améliorer sont les mathématiques, la physique, l'histoire du Québec et du Canada. Les mathématiques et la physique sont deux matières que nous avons ciblées dans notre plan stratégique de 2006-2009. Nous croyons que nous avons fait des gains importants et que nous devons continuer à cibler ces matières pour améliorer le taux de diplomation global des élèves. Nos résultats en histoire du Québec et du Canada sont beaucoup plus bas en anglais qu'en français. Nous reconnaissons que cela découle du fait que quelques élèves ne répondent pas aux exigences de diplomation. Avec la poursuite de l'implantation du PFÉQ au secondaire, les épreuves uniques du Ministère vont changer. Ceci pourrait amener un ajustement à nos cibles en 2012.

Tableau n° 6 – Taux de réussite des écoles secondaires aux épreuves uniques du Ministère tels que fournis par le MELS

| Épreuve | Taux de réussite 2007 | | Taux de réussite 2008 | | Taux de réussite 2009 | |
|--|-----------------------|--------------------|-----------------------|--------------------|-----------------------|--------------------|
| | CSLBP | Ensemble du Québec | CSLBP | Ensemble du Québec | CSLBP | Ensemble du Québec |
| English Language Arts 630-516 | 92,5% | 92,4% | 92,4% | 92,6% | 91,9% | 91,9% |
| French Second Language Final Result 636-544 | 79,5% | 83,2% | 85,4% | 88,7% | 85,6% | 88,6% |
| Mathematics 568-514 | 63,2% | 70,9% | 63,7% | 68,9% | 64,1% | 68,8% |
| Mathematics 568-436 | 84,1% | 80,1% | 86,3% | 80,0% | S/O | S/O |
| Physical Science 556-486 | 70,5% | 70,0% | 80,0% | 77,6% | 72,2% | 67,5% |
| History of Quebec and Canada 585-414 (Juin 2008) | 75,0% | 80,0% | 63,3% | 64,7% | S/O | S/O |
| Histoire du Québec et Canada 085-414 (Juin 2008) | 90,1% | 88,3% | 84,3% | 72,5% | S/O | S/O |

Le tableau n° 7 indique notre taux de réussite aux examens de mathématiques de la fin du 3^e cycle du primaire. Les résultats sont bons tant pour le programme bilingue que pour le programme d’immersion précoce. L’amélioration des compétences en numératie constituait un point important de notre plan stratégique de 2006-2009 et il y a eu beaucoup de progrès. Nous croyons cependant qu’il y a encore place à amélioration. Les élèves doivent apprendre les notions élémentaires, mais ce n’est pas suffisant. Avoir une compréhension des mathématiques est essentiel à la réussite des élèves du primaire. Nous sommes convaincus que si nous améliorons les compétences en numératie de nos élèves du primaire, ils auront de plus grandes possibilités de réussite aux examens de fin de cycle. Cette réussite se traduira par un plus grand nombre d’élèves qui persévèrent dans leurs études et qui, ultimement, obtiendront un certificat ou un diplôme.

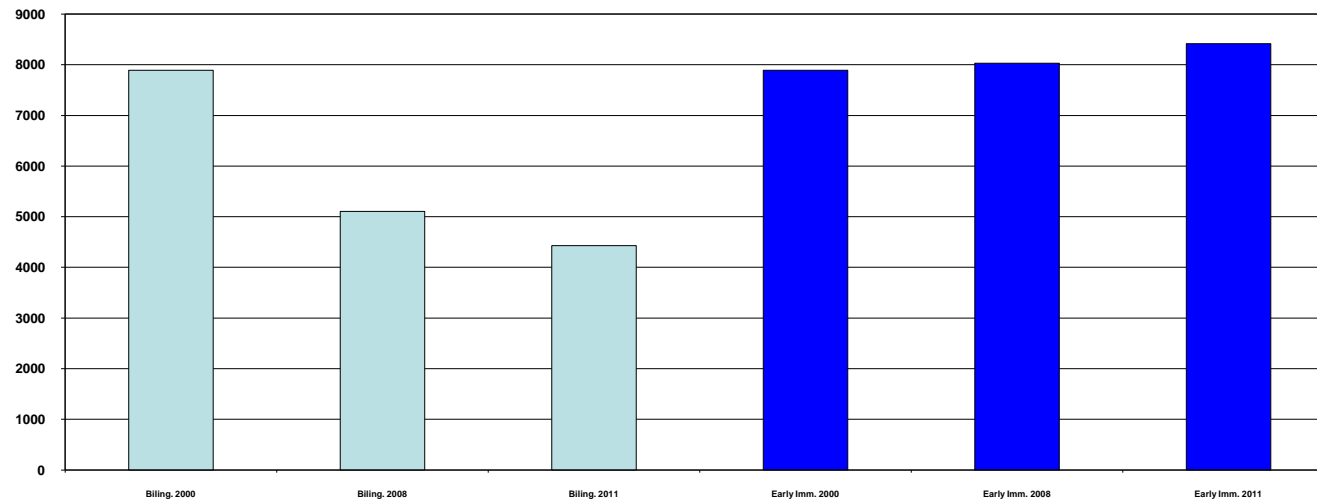
Tableau n° 7 – Taux de réussite aux examens de mathématiques de la fin du 3^e cycle du primaire.

| Mathématiques 3^e cycle du primaire | 2008 | 2009 |
|--|--------------|--------------|
| Taux de réussite - Programme bilingue | 79,0% | 79,0% |
| Taux de réussite - Programme d’immersion | 82,0% | 83,0% |

Amélioration des compétences linguistiques en anglais et en français

Tous les programmes de la commission scolaire, tout en répondant aux paramètres du Programme de formation des écoles québécoises, donnent des choix aux parents et offre une flexibilité qui s'articule autour des besoins scolaires, socio-affectifs et physiques des élèves. Le but de la commission scolaire n'est pas seulement de diplômé des élèves bilingues, mais de favoriser la bilittératie – des élèves capables de lire, de parler et d'écrire en anglais et en français. La commission scolaire se trouve placée devant une demande accrue d'enseignement en français de la part des parents. La figure 3 indique le nombre de parents qui ont choisi le programme bilingue ou le programme d'immersion précoce pour leurs enfants en 2000 et 2008, avec des prévisions quant au choix des parents pour chaque programme en 2011. Le programme d'immersion précoce est perçu comme offrant plus d'enseignement en français. Depuis 2000-2001, le nombre de parents qui choisissent l'immersion précoce plutôt que le programme bilingue a augmenté de manière significative. Ce plan d'intervention se concentre sur l'intervention précoce pour améliorer encore les compétences en littératie, améliorer nos taux de réussite aux épreuves uniques de 5^e secondaire du Ministère en anglais langue d'enseignement et en français, et pour augmenter l'exposition de nos élèves à la langue française.

Figure 3 – Effectif des écoles primaire par programme, fourni par Baragar Demographics



Le tableau n° 8 indique le taux de réussite de la commission scolaire pour les examens d'anglais langue d'enseignement et de français à la fin du 3^e cycle du primaire. Les résultats de la commission scolaire sont encourageants, mais ils ont baissé entre 2008 et 2009. L'intervention précoce en littératie était l'un de nos axes d'intervention privilégié dans notre dernier plan stratégique et nous pensons que pour atteindre notre objectif d'un taux de diplomation et de qualification de 85,5% d'ici 2015, et d'améliorer constamment les compétences linguistiques en anglais et en français, il est impératif que la commission scolaire maintienne son intérêt pour l'intervention précoce en littératie. Des mesures seront également mises en place pour augmenter l'exposition de nos élèves à la langue française et pour aborder le problème des résultats moins élevés dans le programme bilingue.

Tableau n° 8 – Taux de réussite aux examens d'anglais langue d'enseignement et de français à la fin du 3e cycle du primaire tels que fournis par nos Services éducatifs

| Anglais langue d'enseignement | 2008 | 2009 |
|-------------------------------|-------|-------|
| Programme bilingue | 76,0% | 74,0% |
| Programme d'immersion | 82,0% | 82,0% |
| Français, langue seconde | 2008 | 2009 |
| Programme bilingue | 80,0% | 73,0% |
| Programme d'immersion | 87,0% | 85,0% |

Le tableau n° 9 indique le taux de réussite en anglais langue d'enseignement et en français langue seconde au secondaire. Nos résultats en anglais sont forts et nous continuerons de contrôler ces résultats pour s'assurer qu'ils le restent. Nous mettrons aussi l'accent sur l'amélioration en lecture en français où nos résultats sont au-dessous de la moyenne québécoise. Le MELS a déclaré que toutes les commissions scolaires doivent faire preuve d'amélioration en écriture en français et nous avons prévu plusieurs initiatives dans notre plan stratégique pour assurer la réussite des élèves dans ce domaines .

Tableau n° 9 - Taux de réussite aux épreuves uniques du Ministère en anglais langue d'enseignement et en français langue seconde en 5^e Secondaire (MELS)

| Anglais langue d'enseignement | 2007 | 2008 | 2009 |
|---|-------|-------|-------|
| C.S.L.B.P. | 92,5 | 92,4 | 91,9 |
| Écoles publiques du Québec | 92,4 | 92,6 | 91,9 |
| Français, langue seconde | 2007 | 2008 | 2009 |
| C.S.L.B.P. – Résultat global | 79,5 | 85,4 | 85,6 |
| Écoles publiques Québec – Résultat global | 83,2% | 88,7% | 88,6% |
| C.S.L.B.P. - Écriture | 81,5% | 83,0% | 82,8% |
| Écoles publiques du Québec - Écriture | 85,6% | 86,1% | 85,8% |
| C.S.L.B.P. - Lecture | 51,7% | 61,5% | 61,4% |
| Écoles publiques du Québec - Lecture | 57,4% | 66,1% | 67,1% |

Réussite et persévérance des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

La Commission scolaire Lester-B.-Pearson est une commission scolaire inclusive où les ÉHDAA fréquentent normalement leur école de quartier. Dans chaque école, ils sont des membres de la communauté qui reçoivent des services de soutien tel qu'indiqué à leur Plan d'intervention personnalisé. Le tableau n° 10 indique la proportion globale d'élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et leur taux d'intégration à la commission scolaire. Nous continuons d'intégrer près de 100% de ces élèves tout en maintenant un taux global de diplomation et de qualification de 82,5%. Notre engagement envers la réussite pour tous dans un contexte d'inclusion a porté fruit. Les données du tableau n° 10 indiquent également que la commission scolaire a réduit de manière significative la proportion d'élèves entrant en retard au secondaire.

L'introduction de parcours de formation axée sur l'emploi par le MELS a fourni une occasion de réussite encore plus grande pour les ÉHDAA. Un point important de ce plan stratégique sera l'implantation d'une variété de ces parcours qui répondent aux besoins de nos élèves tout en augmentant notre taux de qualification qui est présentement de 0,3%.

Tableau n° 10 - Caractéristiques des écoles de la C.S.L.B.P. fournies par le MELS

| <i>Écoles primaires</i> | <i>2004-2005</i> | <i>2005-2006</i> | <i>2006-2007</i> | <i>2007-2008</i> |
|--|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Total des élèves inscrits | 14181 | 13589 | 12853 | 12043 |
| Proportion des élèves identifiés EHDAA | 8,4% | 8,0% | 8,1% | 7,5% |
| Taux d'intégration des élèves EHDAA | 97,5% | 97,2% | 97,2% | 97,5% |
| <i>Écoles secondaires</i> | <i>2004-2005</i> | <i>2005-2006</i> | <i>2006-2007</i> | <i>2007-2008</i> |
| Total des élèves inscrits | 11509 | 11687 | 11830 | 11984 |
| Proportion des élèves qui entrent en retard | 8,4% | 7,2% | 4,7% | 3,6% |
| Proportion des élèves identifiés EHDAA | 14,8% | 15,2% | 15,7% | 15,6% |
| Taux d'intégration des élèves EHDAA | 98,0% | 96,5% | 96,6% | 97,3% |
| Contribution au taux global de diplomation et de qualification (CFER,ISPJ, AFP, CFMS, CFPT) | s/o | 0,6% | 0,6% | 0,3% |

Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans dans les parcours de formation professionnelle, tel que fourni par le MELS

Le choix de la formation professionnelle s'accroît de plus en plus chez les élèves de moins de 20 ans et c'est une priorité pour le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Nos centres de formation professionnelle fournissent de nombreux programmes de formation qui mènent directement à une carrière ou à l'employabilité. Le tableau n° 11 indique que la commission scolaire a vu une augmentation sur quatre ans du nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle. La grande majorité de ces élèves sont entrés en formation professionnelle sans interrompre leurs études et détenaient un diplôme ou un certificat. Pour continuer de réussir dans ce domaine, nos priorités pour ce plan stratégique comprennent une augmentation du nombre de centres de formation professionnelle et la promotion des programmes de formation professionnelle en tant qu'options profitables et stimulantes pour l'obtention d'un certificat. Le tableau n° 11 indique aussi que le secteur de la formation professionnelle contribue présentement pour 0,4% de notre taux global de diplomation. Nos programmes de formation professionnelle sont très populaires. Nous croyons qu'en intéressant plus d'élèves à ces programmes nous pourrions augmenter leur contribution au taux global de diplomation de la commission scolaire.

Tableau n° 11 – Nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle âgés de moins de 20 ans

| | 2004-2005 | 2005-2006 | 2006-2007 | 2007-2008 |
|------------------------------------|------------|------------|------------|------------|
| Total | 193 | 196 | 188 | 221 |
| 16 ans et moins | 7 | 9 | 7 | 5 |
| 17 ans | 50 | 49 | 66 | 56 |
| 18 ans | 75 | 67 | 65 | 87 |
| 19 ans | 61 | 71 | 50 | 73 |
| Sans diplôme/qualification | 67 | 64 | 65 | 60 |
| Avec diplôme /qualification | 126 | 132 | 123 | 161 |
| En continuité | 168 | 168 | 165 | 190 |
| Après interruption | 25 | 28 | 23 | 31 |

D) Le plan d'action

| Les orientations du plan stratégique du Ministère et les buts déterminés par la ministre | | | | | |
|--|---|--|---|--|--|
| Orientations du Plan stratégique MELS | Buts déterminés par la ministre | | Cibles | Indicateurs MELS | |
| Améliorer la réussite et la persévérance scolaires. | 1. L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans. | Diplomation et qualification. | En 2020, 80% des jeunes de moins de 20 ans ont un diplôme et une qualification (nationale). | Taux de diplomation et de qualification au secondaire. | |
| | | | En 2020, 88 % des jeunes de moins de 20 ans de la CS Lester B. Pearson ont un diplôme et une qualification. | | |
| La planification stratégique de la CS | | | | | |
| les objectifs mesurables (cibles) identifiés par la CS, les indicateurs de la CS, les moyens, l'échéancier et les mécanismes de suivi proposés par la CS | | | | | |
| Énoncés des objectifs proposés par la CS | Cibles proposées par la CS | Indicateurs CS | Échéancier ou calendrier de réalisation | Moyens que la CS entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique | Mécanismes de suivi mis en place par la CS |
| Augmenter le taux de diplomation et de qualification des élèves de moins de 20 ans. (MELS cohorte de 7 ans) | Une augmentation du taux global de diplomation et de qualification de la commission de 82,5% en 2008 (cohorte 2001-2002) à 85,5% d'ici 2015, et à 88% d'ici 2020. (MELS cohorte de 7 ans) | Le taux de diplomation et de qualification des élèves de moins de 20 ans. | 2010-2015 Juin 2012 | <ul style="list-style-type: none"> • Concentrer les interventions dans les domaines des mathématiques, de la science et de la technologie, et de l'histoire et la citoyenneté tel que décrit ci-dessous. • Analyser les résultats des nouveaux examens de 4^e Secondaire en math, science et technologie, et histoire et citoyenneté pour confirmer la base de référence et les cibles. • Augmenter la facilité mathématique des enseignants de mathématiques du 1^{er} cycle par du perfectionnement – de vrais ateliers de mathématiques, d'enseignement en équipe, et en distribuant des ressources de pointe. • Améliorer la compréhension des élèves des concepts mathématiques en instaurant l'enseignement différencié dans les cours de math. • Améliorer la motivation des élèves en instaurant, dans la classe de mathématiques, une évaluation pour l'apprentissage et une évaluation comme apprentissage. | <ul style="list-style-type: none"> • La Direction générale s'assurera que les objectifs des différents services correspondent au plan stratégique de la commission scolaire. • Le directeur des Services éducatifs produira des rapports trimestriels lors des réunions du comité de gestion. • Les Services éducatifs et la Direction générale compileront et contrôleront annuellement les taux de diplomation et de qualification des élèves de moins de 20 ans. • Les conseillers superviseront l'évaluation à tous les cycles. • Le directeur des Services éducatifs supervisera les résultats des examens de fin d'année. |
| | Une augmentation de 5 points de pourcentage du taux de réussite aux épreuves du MELS en mathématiques optionnelles de 4 ^e Secondaire d'ici 2015. | Le taux de réussite aux épreuves du MELS en mathématiques optionnelles de 4 ^e Secondaire. | 2010-2015 | | |

| La planification stratégique de la CS | | | | | |
|--|--|---|---|--|---|
| les objectifs mesurables (cibles) identifiés par la CS, les indicateurs de la CS, les moyens, l'échéancier et les mécanismes de suivi proposés par la CS | | | | | |
| Énoncés des objectifs proposés par la CS | Cibles proposées par la CS | Indicateurs CS | Échéancier ou calendrier de réalisation | Moyens que la CS entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique | Mécanismes de suivi mis en place par la CS |
| Augmenter le taux de diplomation et de qualification des élèves de moins de 20 ans (MELS-cohorte de 7 ans). | Une augmentation de 3 points de pourcentage du taux de réussite aux examens du MELS en science et technologie de 4 ^e Secondaire d'ici 2015. | Le taux de réussite aux examens du MELS en science et technologie de 4 ^e Secondaire. | 2010-2015 | <ul style="list-style-type: none"> • Une équipe de réussite en science et technologie se réunira 4 fois par année pour aborder les questions sur la réussite. <ul style="list-style-type: none"> - L'équipe sera formée d'enseignants clés du 1^{er} et du 2^e cycle et du conseiller pédagogique en science et technologie. - se réunira pour aborder les questions pédagogiques se rapportant à la réussite et identifier les besoins. • Du soutien pour incorporer les stratégies de littératie dans l'enseignement de la science et de la technologie. <ul style="list-style-type: none"> - Une banque de stratégies sera élaborée et mise à la disposition des enseignants. - Des ateliers sur des compétences spécifiques et la modélisation de ces stratégies. • Recueillir et analyser le travail des élèves sur les examens de juin pour identifier les domaines qui demandent plus de soutien. • Les écoles ayant des taux de réussite plus bas recevront un soutien additionnel. <ul style="list-style-type: none"> - Exemple-travail sur la schématisation du programme - Réunions d'équipe régulières • Offrir des ateliers aux enseignants qui commencent en science et technologie. • Fournir aux enseignants des outils et des ressources pour engager les élèves en science et technologie en formant des partenariats avec des organismes extérieurs (voir la science et la technologie à l'œuvre « dans la vraie vie »!) • Fournir aux enseignants des ateliers sur la connaissance du contenu et les meilleures pratiques. • Promouvoir les ressources en ligne (portail communautaire LEARN qui permet l'échange de ressources et le réseautage) | <ul style="list-style-type: none"> • La Direction générale s'assurera que les objectifs des différents services correspondent au plan stratégique de la commission scolaire. • Le directeur des Services éducatifs produira des rapports trimestriels lors des réunions du comité de gestion. • Les conseillers contrôleront l'évaluation à tous les cycles. • Le directeur des Services éducatifs supervisera les résultats des examens de fin d'année. • Les Services éducatifs tiendront et contrôleront une liste des activités de perfectionnement et du taux de participation. |

| La planification stratégique de la CS | | | | | |
|--|--|---|---|--|---|
| les objectifs mesurables (cibles) identifiés par la CS, les indicateurs de la CS, les moyens, l'échéancier et les mécanismes de suivi proposés par la CS | | | | | |
| Énoncés des objectifs proposés par la CS | Cibles proposées par la CS | Indicateurs CS | Échéancier ou calendrier de réalisation | Moyens que la CS entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique | Mécanismes de suivi mis en place par la CS |
| Augmenter le taux de diplomation et de qualification des élèves de moins de 20 ans (MELS-cohorte de 7 ans). | Une augmentation de 3 points de pourcentage du taux de réussite aux examens du MELS en histoire et éducation à la citoyenneté de 4 ^e Secondaire d'ici 2015. | Le taux de réussite aux examens du MELS en histoire et éducation à la citoyenneté de 4 ^e Secondaire. | 2010-2015 | <ul style="list-style-type: none"> • Du soutien pour incorporer les stratégies de littératie dans l'enseignement de l'histoire et l'éducation à la citoyenneté <ul style="list-style-type: none"> - Une banque de stratégies sera élaborée et mise à la disposition des enseignants. - Des ateliers sur des compétences spécifiques et la modélisation de ces stratégies • Recueillir et analyser le travail des élèves sur les examens de juin pour identifier les domaines qui demandent plus de soutien. • Les écoles ayant des taux de réussite plus bas recevront un soutien additionnel. <ul style="list-style-type: none"> - Exemple-travail sur la schématisation du programme • Réunions d'équipe régulières • Offrir des ateliers aux enseignants qui commencent en histoire et éducation à la citoyenneté • Fournir aux enseignants des ateliers sur les meilleures pratiques • Promouvoir les ressources en ligne (portail communautaire, LEARN qui permet l'échange de ressources et le réseautage) | <ul style="list-style-type: none"> • La Direction générale s'assurera que les objectifs des différents services correspondent au plan stratégique de la commission scolaire. • Le directeur des Services éducatifs produira des rapports trimestriels lors des réunions du comité de gestion. • Les conseillers superviseront l'évaluation à tous les cycles. • Le directeur des Services éducatifs supervisera les résultats des examens de fin d'année. • Les Services éducatifs tiendront et superviseront une liste des activités de perfectionnement et du taux de participation. |

| La planification stratégique de la CS | | | | | |
|--|--|---|--|--|---|
| les objectifs mesurables (cibles) identifiés par la CS, les indicateurs de la CS, les moyens, l'échéancier et les mécanismes de suivi proposés par la CS | | | | | |
| Énoncés des objectifs proposés par la CS | Cibles proposées par la CS | Indicateurs CS | Échéancier ou calendrier de réalisation | Moyens que la CS entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique | Mécanismes de suivi mis en place par la CS |
| Augmenter le taux de diplomation et de qualification des élèves de moins de 20 ans (MELS-cohorte de 7 ans). | <p>Une augmentation de 2 points de pourcentage du taux de réussite aux examens du MELS de fin du 3^e cycle en mathématiques d'ici 2015.</p> <p>Une augmentation du nombre d'ateliers/d'activités ciblant les math (primaire et secondaire), science et technologie, et histoire et éducation à la citoyenneté.</p> | <p>Le taux de réussite aux examens de fin de 3e cycle en mathématiques</p> <p>Le nombre d'ateliers/d'activités ciblant les math (primaire et secondaire), science et technologie, et histoire et éducation à la citoyenneté chaque année.</p> | <p>2010-2015</p> <p>Juin 2011</p> <p>2010-2015</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser la schématisation du programme et promouvoir l'utilisation des situations d'apprentissage pendant toute l'année avec un accent spécial sur les problèmes situationnels. • Améliorer la compréhension des concepts mathématiques chez les élèves en étendant l'implantation de l'enseignement différencié dans les cours de math. • Améliorer la compréhension des élèves en math en utilisant les résultats des évaluations pour adapter l'enseignement et guider l'apprentissage. • Établir un plan préliminaire quant au nombre d'ateliers. • Utiliser les journées pédagogiques communes à toute la commission plus efficacement en offrant plus d'ateliers plus courts, rejoignant ainsi plus d'enseignants. • Utiliser les outils en ligne pour offrir des activités professionnelles. • Sonder les enseignants pour mieux cibler les besoins de groupes spécifiques d'enseignants et adapter les ateliers à leurs besoins. • Établir un partenariat avec CEL à McGill pour offrir des ateliers qui correspondent aux besoins des enseignants et de la commission scolaire qui auront été identifiés. | <ul style="list-style-type: none"> • Les conseillers superviseront l'évaluation à tous les cycles. • La directrice adjointe des Services éducatifs supervisera les résultats aux épreuves de fin d'année. • La Direction générale s'assurera que le plan de perfectionnement annuel correspond au plan stratégique de la c.s. • Le directeur des Services éducatifs produira des rapports trimestriels lors des réunions du comité de gestion. • Dresser et contrôler la liste des participants aux ateliers et aux activités ciblant les math (primaire et secondaire), science et technologie, et histoire et éducation à la citoyenneté, ainsi que leur taux de satisfaction. • Les conseillers des Services éducatifs élaboreront et ajusteront les activités de perfectionnement selon la rétroaction des évaluations d'atelier et lors de leurs visites aux écoles. |

| La planification stratégique de la CS | | | | | |
|--|---|---|---|--|---|
| les objectifs mesurables (cibles) identifiés par la CS, les indicateurs de la CS, les moyens, l'échéancier et les mécanismes de suivi proposés par la CS | | | | | |
| Énoncés des objectifs proposés par la CS | Cibles proposées par la CS | Indicateurs CS | Échéancier ou calendrier de réalisation | Moyens que la CS entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique | Mécanismes de suivi mis en place par la CS |
| Augmenter le taux de diplomation et de qualification des élèves de moins de 20 ans (MELS-cohorte de 7 ans). | Une augmentation de 1% (de 5,1 % à 6,1%) de la contribution du secteur éducation des adultes et formation professionnelle (ÉAFP) au taux de diplomation et de qualification des élèves de moins de 20 ans d'ici 2015. | Le pourcentage d'élèves de moins de 20 ans qui termineront avec succès un cheminement en éducation des adultes ou en formation professionnelle. | 2010-2015 | <ul style="list-style-type: none"> • Élargir l'offre de service au satellite du WICC. • Élargir l'offre de service au satellite du PAC. • Implantation du WOTP. • Offrir des ateliers sur les meilleures pratiques aux enseignants. • Recueillir et analyser les données sur les examens pour identifier les domaines où les élèves ont besoin de davantage de soutien. • Promouvoir l'éducation des adultes et la formation professionnelle comme cheminements valables pour les élèves de moins de 20 ans. <ul style="list-style-type: none"> - Événements "portes ouvertes". - Activités "Élève d'un jour". - Présentations dans les écoles primaires et secondaires et les centres pour adultes. - Publicité dans les médias. - Site Web. - Élargir l'implantation des cours POP et EXPLO. - Développement continu des partenariats communautaires par le biais de GOAL. - Activités promotionnelles visant à informer les élèves, les parents et la communauté éducative. - Promotion d'événements et de programmes dans les réseaux sociaux. | <ul style="list-style-type: none"> • La Direction générale s'assurera que les objectifs du secteur ÉAFP correspondent au plan stratégique de la CS. • La directrice de l'ÉAFP produira des rapports trimestriels lors des réunions du comité de gestion. • La directrice adjointe de l'ÉAFP supervisera : <ul style="list-style-type: none"> - le nombre d'activités dans les écoles et les centres; - le nombre d'activités de perfectionnement; - le nombre d'activités promotionnelles; - le nombre de programmes implantés à Riverdale et Beurling. • La Direction générale s'assurera que les objectifs du secteur secondaire correspondent au plan stratégique de la CS. • Les directeurs de regroupement produiront des rapports trimestriels lors des réunions du comité de gestion. • Les directeurs de regroupement superviseront: <ul style="list-style-type: none"> - le nombre d'élèves inscrits aux cours POP et EXPLO; - le nombre d'écoles qui implantent GOAL. - le nombre d'élèves inscrits au WOTP. |

| Les orientations du plan stratégique du Ministère et les buts déterminés par la ministre | | | | | |
|--|--|--|---|--|--|
| Orientations du Plan stratégique MELS | Buts déterminés par la ministre | | Cibles | Indicateurs MELS | |
| Améliorer la réussite et la persévérance scolaires. | 1. L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans. | Sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs). | D'ici 2020, réduire de 8000 le nombre de décrocheurs. | Nombre annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) parmi les élèves inscrits en formation générale. | |
| La planification stratégique de la CS | | | | | |
| les objectifs mesurables (cibles) identifiés par la CS, les indicateurs de la CS, les moyens, l'échéancier et les mécanismes de suivi proposés par la CS | | | | | |
| Énoncés des objectifs proposés par la CS | Cibles proposées par la CS | Indicateurs CS | Échéancier ou calendrier de réalisation | Moyens que la CS entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique | Mécanismes de suivi mis en place par la CS |
| Réduire le taux de décrochage au secondaire. | <p>Une réduction de 20% du nombre global d'élèves qui décrochent (67) d'ici 2015. Baseline: 2006-2007 3e Sec.: 54 élèves 4e Sec.: 108 élèves 5e Sec.: 172 élèves</p> <p>Une réduction de 25% du nombre de garçons (49) qui décrochent d'ici 2015. Base de réf.: 2006-2007 3e Sec : 30 garçons 4^e Sec : 64 garçons 5e Sec : 101 garçons</p> <p>Un minimum d'une nouvelle intervention ciblant l'engagement des garçons, par école, d'ici 2015.</p> | <p>Le nombre de garçons qui décrochent au secondaire chaque année.</p> <p>Le nombre de garçons qui décrochent au secondaire.</p> <p>Le nombre de nouvelles interventions ciblant l'engagement des garçons.</p> | <p>2010-2015</p> <p>2010-2015</p> <p>2010-2015</p> | <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un système pour suivre de près le taux de décrochage des élèves de 3^e, 4^e et 5^e Secondaire annuellement, et examiner les résultats des garçons et des filles séparément. Perfectionnement pour les conseillers en orientation et les enseignants ressource au secondaire. Aider les écoles dans l'élaboration et le soutien d'interventions pour les élèves à risque de décrochage. Les élèves démontrant de multiples formes de comportement à risque seront vus par la directrice du secondaire. Élaborer et soutenir des interventions scolaires et parascolaires qui engagent les garçons. Élaborer des outils de suivi à l'école et à la CS pour superviser la transition des élèves du primaire au secondaire. Soutenir les programmes et coordonner les ressources pour assurer une transition réussie du primaire au secondaire. S'assurer que les fiches d'observation de la fin du 3^e cycle et les résultats de math figurent au GPI des élèves qui entrent en 1^{re} Secondaire. Le formulaire d'articulation inclura les résultats en lecture, compréhension en lecture, écriture et math. Les Services éducatifs offriront des ateliers conjoints au 3^e cycle du primaire et 1^{er} cycle du secondaire. Collaboration continue dans les secteurs et les services. | <ul style="list-style-type: none"> La Direction générale s'assurera que les objectifs du secteur secondaire correspondent au plan stratégique de la CS. La directrice des écoles secondaires produira des rapports trimestriels lors des réunions du comité de gestion. Les Services aux élèves coordonneront le perfectionnement continu, la communication et le contrôle des écoles secondaires et des écoles primaires qui y sont reliées. |

| Les orientations du plan stratégique du Ministère et les buts déterminés par la ministre | | | | | |
|--|--|--|---|--|--|
| Orientations du Plan stratégique MELS | Buts déterminés par la ministre | | Cibles | Indicateurs MELS | |
| Améliorer la réussite et la persévérance scolaires. | 2a. L'amélioration de la maîtrise de la langue française. | Écriture | | Taux de réussite à l'épreuve de français (FSL), 5e secondaire, volet écriture. | |
| | 2b. L'amélioration de la maîtrise de la langue anglaise. | | | | |
| La planification stratégique de la CS | | | | | |
| les objectifs mesurables (cibles) identifiés par la CS, les indicateurs de la CS, les moyens, l'échéancier et les mécanismes de suivi proposés par la CS | | | | | |
| Énoncés des objectifs proposés par la CS | Cibles proposées par la CS | Indicateurs CS | Échéancier ou calendrier de réalisation | Moyens que la CS entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique | Mécanismes de suivi mis en place par la CS |
| Augmenter la littératie en français. | Une augmentation de 4 points de pourcentage du taux de réussite aux examens de français de la fin du 3 ^e cycle d'ici 2015. La base de référence utilisée sera les résultats de 2009. | Le taux de réussite aux examens de français de la fin du 3 ^e cycle. | 2010-2015 | <ul style="list-style-type: none"> • Offrir des camps d'été en littératie pour les élèves à risque du primaire (2^e année du 1^{er} cycle et 1^{re} année du 2^e cycle). • Mettre à l'essai un projet de soutien en littératie dans 6 écoles de la région de LaSalle/Verdun en affectant une conseillère en littératie pour les trois prochaines années au perfectionnement et au soutien des gestionnaires et des enseignants • Administrer des évaluations en lecture dans toute la CS (par ex. les fiches d'observation) pour tous les élèves du 1^{er} cycle et pour les élèves dont le rendement en français est inférieur aux niveaux ciblés au 2^e et 3^e cycles. • Offrir du perfectionnement aux enseignants sous la forme d'ateliers, de visites d'école, de modélisation des meilleures pratiques, de visites dans d'autres classes et de discussions de groupe dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> - évaluations en littératie dans le but de guider l'enseignement; - l'intégration des meilleures pratiques soutenant le développement de la littératie. - enseignement et évaluation différenciés | <ul style="list-style-type: none"> • La directrice adjointe des Services éducatifs (ESD) produira des rapports trimestriels lors des réunions du comité de gestion. • ESD recueillera et comparera les résultats en lecture à l'entrée et à la sortie en utilisant un outil comme les fiches d'observation. • La conseillère en littératie supervisera l'enseignement et l'évaluation de la lecture et de l'écriture à tous les cycles. • ESD supervisera les fiches d'observation et les résultats de fin d'année en lecture en français. • Les conseillers d'ESD élaboreront et ajusteront les activités de perfectionnement selon les évaluations des ateliers et les commentaires lors des visites dans les écoles. |

| La planification stratégique de la CS | | | | | |
|--|--|--|---|---|---|
| les objectifs mesurables (cibles) identifiés par la CS, les indicateurs de la CS, les moyens, l'échéancier et les mécanismes de suivi proposés par la CS | | | | | |
| Énoncés des objectifs proposés par la CS | Cibles proposées par la CS | Indicateurs CS | Échéancier ou calendrier de réalisation | Moyens que la CS entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique | Mécanismes de suivi mis en place par la CS |
| Améliorer la littératie en français. | Une augmentation de 5 points de pourcentage du taux de réussite aux épreuves uniques du MELS de la 5 ^e Secondaire en lecture en français d'ici 2015. La base de référence utilisée sera les résultats de 2009. | Le taux de réussite aux épreuves uniques du MELS de la 5 ^e Secondaire en lecture en français. | 2010-2015 | <ul style="list-style-type: none"> Optimiser l'utilisation du livret contenant une sélection de stratégies de lectures tirées des domaines de formations (Beers, Sue & Howell, L. ASCD, Virginia, USA). Ce livret a été produit par ESD et traduit en français (<i>Activités de soutien en pré-lecture et en lecture au secondaire</i>) Continuer l'expérimentation de l'approche du portfolio en lecture dans le but d'une implantation à court terme. Fournir du soutien et de la formation aux enseignants de FLS au 1^{er} cycle afin d'évaluer les niveaux de lecture de leurs élèves (au moyen de la Trousse d'évaluation rapide). Fournir aux classes de 1^{er} cycle des livres calibrés contenant un lexique bilingue et un guide de l'enseignant afin de soutenir les élèves ET les enseignants. Fournir plus d'accès à du matériel de lecture authentique grâce à <i>Library-in-a-box</i>. Ce projet consiste à faire circuler des trousse de romans, de livres et de magazines répondant aux besoins et aux intérêts variés des élèves et les exposer à une banque de ressources bien plus grande. Fournir aux enseignants plus de ressources de lecture en vue d'acquérir graduellement une bibliothèque dans la classe. | <ul style="list-style-type: none"> Le directeur des Services éducatifs (ESD) produira des rapports trimestriels lors des réunions du comité de gestion. Les conseillers superviseront le taux de réussite aux épreuves uniques du MELS de la 5^e Secondaire en lecture en français. |

| La planification stratégique de la CS | | | | | |
|--|---|--|--|---|---|
| les objectifs mesurables (cibles) identifiés par la CS, les indicateurs de la CS, les moyens, l'échéancier et les mécanismes de suivi proposés par la CS | | | | | |
| Énoncés des objectifs proposés par la CS | Cibles proposées par la CS | Indicateurs CS | Échéancier ou calendrier de réalisation | Moyens que la CS entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique | Mécanismes de suivi mis en place par la CS |
| Augmenter la littératie en français. | <p>Une augmentation de 3 points de pourcentage du taux de réussite aux épreuves uniques du MELS de la 5^e Secondaire en écriture en français d'ici 2015. La base de référence utilisée sera les résultats de 2009.</p> <p>Une augmentation de 4% du nombre d'élèves du primaire dont le rendement en écriture est au niveau attendu d'ici 2015.</p> | <p>Le taux de réussite aux épreuves uniques du MELS de la 5^e Secondaire en écriture en français.</p> <p>Le pourcentage d'élèves du primaire qui atteignent les standards établis en écriture.</p> | <p>2010-2015</p> <p>Jun 2011 2010-2015</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Implantation de la méthode des six traits d'écriture (achat du matériel, formation pour les enseignants, et création de groupes pilotes) à compter de septembre 2010. • Implantation du portfolio d'écriture (achat du matériel, formation pour les enseignants, et création de groupes pilotes) à compter de septembre 2010. • Étudier la faisabilité d'établir des centres de notation parmi les enseignants de français pour assurer une compréhension uniforme du nouvel outil officiel de correction (épreuve d'écriture du MELS). • Établir la base de référence en écriture. • Continuer l'implantation de la méthode des six traits d'écriture. • Offrir des camps d'été en littératie pour les élèves à risque du primaire (2^e année du 1^{er} cycle et 1^{re} année du 2^e cycle). • Mettre à l'essai un projet de soutien en littératie dans 6 écoles de la région de LaSalle/Verdun en affectant une conseillère en littératie pour les trois prochaines années au perfectionnement et au soutien des gestionnaires et des enseignants • Continuer la mise à niveau de l'écriture des élèves. • Recueillir des échantillons d'écriture dans le but d'utiliser ces échantillons pour établir des repères pour les élèves de ce cycle. | <ul style="list-style-type: none"> • Le directeur des Services éducatifs (ESD) produira des rapports trimestriels lors des réunions du comité de gestion. • Les conseillers superviseront le taux de réussite aux épreuves uniques du MELS de la 5^e Secondaire en écriture en français. • La directrice adjointe des Services éducatifs (ESD) produira des rapports trimestriels lors des réunions du comité de gestion. • ESD recueillera et comparera les résultats d'échantillons d'écriture des élèves. • La conseillère en littératie supervisera l'enseignement et l'évaluation de la lecture et de l'écriture à tous les cycles. • Les repères établis seront revus chaque année par ESD. |

| La planification stratégique de la CS | | | | | |
|--|--|---|---|--|---|
| les objectifs mesurables (cibles) identifiés par la CS, les indicateurs de la CS, les moyens, l'échéancier et les mécanismes de suivi proposés par la CS | | | | | |
| Énoncés des objectifs proposés par la CS | Cibles proposées par la CS | Indicateurs CS | Échéancier ou calendrier de réalisation | Moyens que la CS entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique | Mécanismes de suivi mis en place par la CS |
| Améliorer la littératie en anglais. | Une augmentation de 4% du taux de réussite aux examens de la fin du 3 ^e cycle au primaire d'ici 2015. La base de référence utilisée sera les résultats de 2009. | Le taux de réussite aux examens de la fin du 3 ^e cycle au primaire | 2010-2015 | <ul style="list-style-type: none"> • Offrir des camps d'été en littératie pour les élèves à risque du primaire (2^e année du 1^{er} cycle et 1^{re} année du 2^e cycle). • Offrir du perfectionnement aux enseignants sous la forme d'ateliers, de visites d'école, de modélisation des meilleures pratiques, de visites dans d'autres classes et de discussions de groupe dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> - évaluations en littératie dans le but de guider l'enseignement; - l'intégration des meilleures pratiques soutenant le développement de la littératie. - enseignement et évaluation différenciés • Poursuivre l'évaluation des niveaux d'échantillons d'écriture. • Une fois les repères établis, ils seront communiqués aux et révisés périodiquement. Mettre à leur disposition des échantillons calibrés pour qu'ils puissent évaluer le travail de leurs propres élèves. Revoir et ajuster les échantillons à la suite des commentaires des enseignants. • Les conseillers des Services éducatifs élaboreront ou ajusteront des activités de perfectionnement selon les évaluations des ateliers et les commentaires lors des visites dans les écoles. • Continuer l'implantation de la méthode des six traits d'écriture. | <ul style="list-style-type: none"> • ESD recueillera et comparera les résultats en écriture à l'entrée et à la sortie en utilisant (fiches d'observation/échantillons). • Les repères établis seront revus chaque année par ESD. • ESD dressera et supervisera la liste des activités de perfectionnement et le taux de satisfaction des participants. |

| Les orientations du plan stratégique du Ministère et les buts déterminés par la ministre | | | | | |
|--|--|---|---|--|---|
| Orientations du Plan stratégique MELS | Buts déterminés par la ministre | | Cibles | Indicateurs MELS | |
| Améliorer la réussite et la persévérance scolaires. | 3. L'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage. | | | | |
| La planification stratégique de la CS | | | | | |
| les objectifs mesurables (cibles) identifiés par la CS, les indicateurs de la CS, les moyens, l'échéancier et les mécanismes de suivi proposés par la CS | | | | | |
| Énoncés des objectifs proposés par la CS | Cibles proposées par la CS | Indicateurs CS | Échéancier ou calendrier de réalisation | Moyens que la CS entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique | Mécanismes de suivi mis en place par la CS |
| Augmenter le taux de qualification des élèves à risque et des ÉHDAA. | <p>Une augmentation de 1% dans la contribution au taux global de diplomation et de qualification des cheminements de préparation à l'emploi d'ici 2015. La base de référence utilisée sera le taux de 2008 (0,3).</p> <p>Un minimum de 10 activités de perfectionnement d'ici 2015.</p> <p>Un minimum de 2 points de service pour les parcours de formation axée sur l'emploi (PFAE) seront établis dans la CS d'ici 2014.</p> | <p>Le taux de qualification des élèves dans les cheminements de préparation à l'emploi.</p> <p>Le nombre d'ateliers proposés par la CS au personnel des écoles et du centre administratif sur des sujets reliés aux parcours de formation axée sur l'emploi.</p> <p>Le nombre les parcours de formation axée sur l'emploi pour répondre aux besoins des élèves.</p> | <p>2010-2015</p> <p>D'ici 2014</p> | <ul style="list-style-type: none"> Élaborer un mécanisme précis pour identifier les élèves pour qui ce cheminement est approprié. Le dossier (PFAE) sera assigné à une conseillère. Séances de perfectionnement continu pour les conseillers de ESD et SSD, les enseignants ressource, les conseillers en orientation, les enseignants, les TOS et les directions d'école. Élaborer et distribuer une brochure pour promouvoir les (PFAE) Offrir des séances d'information aux parents des élèves du primaire et du secondaire. Revoir l'organisation des animateurs du programme Travail-études afin de mieux appuyer les (PFAE). S'assurer que les élèves soient inscrits dans des programmes qui mènent à une qualification ou un certificat. Élaborer un bulletin pour le pré-emploi. Établir un système pour suivre le taux de diplomation des élèves qui ont un plan d'intervention. Implanter les (PFAE) à Lakeside. Maximiser l'utilisation de la cuisine à Lakeside Academy. Implanter les (PFAE) dans le secteur ouest du territoire. ESD, SSD et le secteur secondaire collaborent pour soutenir le développement de (PFAE). Les conseillers de SSD travaillent en collaboration avec les équipes ressources. | <ul style="list-style-type: none"> La Direction générale s'assurera que les objectifs des Services aux élèves (SSD) et des Services éducatifs (ESD) correspondent au plan stratégique de la CS. La Direction générale s'assurera que les objectifs du secteur secondaire correspondent au plan stratégique de la CS. Les directions de ESD, SSD et des regroupements produiront des rapports trimestriels lors des réunions du comité de gestion. Les directeurs de regroupement assureront la coordination de l'implantation et produira des rapports trimestriels lors des réunions du comité de gestion. |

| Les orientations du plan stratégique du Ministère et les buts déterminés par la ministre | | | | | |
|--|--|--|---|--|---|
| Orientations du Plan stratégique MELS | Buts déterminés par la ministre | | Cibles | Indicateurs MELS | |
| Maintenir les conditions favorables à la poursuite des études. | 4. L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire. | Sécurité des établissements. | | | |
| La planification stratégique de la CS | | | | | |
| les objectifs mesurables (cibles) identifiés par la CS, les indicateurs de la CS, les moyens, l'échéancier et les mécanismes de suivi proposés par la CS | | | | | |
| Énoncés des objectifs proposés par la CS | Cibles proposées par la CS | Indicateurs CS | Échéancier ou calendrier de réalisation | Moyens que la CS entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique | Mécanismes de suivi mis en place par la CS |
| Procurer un environnement sécuritaire, sain et accueillant. | Une augmentation du nombre de programmes des écoles ou de la CS qui abordent la prévention de la violence et la résolution de conflit. | Le nombre de programmes et d'interventions qui abordent la prévention de la violence et la résolution de conflit. Le nombre d'écoles qui développent un portrait de leur environnement scolaire sécuritaire et accueillant selon les sondages et autres données. Base de référence 0. | Juin 2011 2010-2015 Toutes les écoles d'ici à 2012. | <ul style="list-style-type: none"> Établir une base de référence et fixer l'augmentation ciblée en termes d'intervention. Développer une expertise et la capacité de soutenir les écoles engagées dans des initiatives de prévention de la violence et de résolution de conflit, notamment le réseau <i>Peaceful Schools</i>, le réseau de salles de réflexion, l'Équipe de soutien et de traitement pour l'école et la famille (ESTEF), et la formation aux interventions non violentes en situation de crise. Offrir aux écoles des ateliers qui abordent les meilleures pratiques en prévention de la violence et en résolution de conflit. Maintenir les ressources humaines pour soutenir les réseaux existants (animateurs de vie spirituelle, salle de réflexion, ESTEF). Inclure les services de garde dans la planification et la formation. Développer un mécanisme officiel en collaboration avec les Services informatiques pour recueillir et colliger l'information concernant les interventions et les initiatives de la CS. Créer et fournir des outils qui permettraient l'élaboration du portrait des écoles. Accompagner les écoles dans la planification du développement des priorités d'intervention. Fournir aux gestionnaires de l'information sur les meilleures pratiques par rapport à une organisation scolaire efficace favorisant un environnement sécuritaire et accueillant. Développer un mécanisme officiel en collaboration avec les Services informatiques pour colliger l'information concernant les portraits des écoles. Les Services aux élèves programmeront et tiendront régulièrement des réunions pour les réseaux existants. | <ul style="list-style-type: none"> La Direction générale s'assurera que les objectifs des Services aux élèves (SSD) correspondent au plan stratégique de la CS. La directrice des Services aux élèves produira des rapports trimestriels lors des réunions du comité de gestion. SSD dressera et supervisera la liste des ateliers/activités qui ciblent les meilleures pratiques en prévention de la violence et en résolution de conflit et les professionnels de SSD élaboreront et ajusteront les activités de perfectionnement d'après les évaluations d'atelier. |

| La planification stratégique de la CS | | | | | |
|--|---|--|---|--|---|
| les objectifs mesurables (cibles) identifiés par la CS, les indicateurs de la CS, les moyens, l'échéancier et les mécanismes de suivi proposés par la CS | | | | | |
| Énoncés des objectifs proposés par la CS | Cibles proposées par la CS | Indicateurs CS | Échéancier ou calendrier de réalisation | Moyens que la CS entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique | Mécanismes de suivi mis en place par la CS |
| Soutenir et étendre les programmes qui favorisent un mode de vie sain. | Dix écoles de plus par année utilisant l'approche École et Milieu en Santé d'ici 2015. Base de référence 0. Sept écoles de plus par année ayant des partenariats communautaires offrant des plans, des programmes et des initiatives relatifs à la promotion de la santé d'ici 2015. | Le nombre d'école utilisant l'approche École et Milieu en Santé Le nombre d'écoles ayant des partenariats communautaires offrant des plans, des programmes et des initiatives relatifs à la promotion de la santé | 2010- 2015 Juin 2010 2010- 2015 | <ul style="list-style-type: none"> Les Services aux élèves (SSD) planifieront des présentations ou des ateliers pour fournir de l'information aux gestionnaires sur les meilleures pratiques par rapport à la planification de tous les aspects de la promotion de la santé et de la prévention. Les SSD identifieront et soutiendront les écoles qui travailleront avec des conseillers en promotion de la santé sur des aspects d'un mode de vie sain tels que l'éducation à la sexualité et la prévention de la toxicomanie. SSD planifieront des présentations ou des ateliers pour fournir de l'information aux gestionnaires sur les meilleures pratiques pour inclure des partenaires de la communauté dans la planification de la réussite scolaire. Établir la base de référence Les SSD maximiseront les occasions de participer à des structures existantes avec les partenaires communautaires comme les Tables Jeunesses. Les SSD développeront de nouvelles relations de travail collaboratives avec les partenaires communautaires sur tout le territoire de la CSLBP. Séances régulières de perfectionnement pour les conseillers de ESD et SSD, les enseignants ressource, les conseillers en orientation, les enseignants, le personnel de soutien et les gestionnaires. En collaboration avec les Services informatiques, élaborer un mécanisme pour recueillir et colliger des données sur les initiatives de la CS. | <ul style="list-style-type: none"> Les Services aux élèves suivront les progrès des écoles qui utilisent l'approche École et Milieu en Santé. Les Services aux élèves suivront le nombre d'écoles ayant des partenariats communautaires offrant des plans, des programmes et des initiatives relatifs à la promotion de la santé. Les directions de regroupement assureront chaque année la coordination de la sélection des écoles à aligner et produiront des rapports d'étapes au comité de gestion Le directeur des SSD soumettra des rapports trimestriels lors des réunions du comité de gestion. |

| Les orientations du plan stratégique du Ministère et les buts déterminés par la ministre | | | | | |
|---|--|---|---|---|---|
| Orientations du Plan stratégique MELS | Buts déterminés par la ministre | Cibles | Indicateurs MELS | | |
| Répondre aux besoins de formation des personnes et aux besoins de main d'œuvre. | 5. L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle. | À venir. | Nombre de jeunes inscrits en formation professionnelle avant l'âge de 20 ans. | | |
| La planification stratégique de la CS les objectifs mesurables (cibles) identifiés par la CS, les indicateurs de la CS, les moyens, l'échéancier et les mécanismes de suivi proposés par la CS | | | | | |
| Énoncés des objectifs proposés par la CS | Cibles proposées par la CS | Indicateurs CS | Échéancier ou calendrier de réalisation | Moyens que la CS entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique | Mécanismes de suivi mis en place par la CS |
| Augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle | Une augmentation de 15% (de 221 à 254) du nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle d'ici 2015. | Le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle | 2010-2015 | <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir l'éducation des adultes et la formation professionnelle comme cheminements valables auprès des élèves de moins de 20 ans. <ul style="list-style-type: none"> Événements "portes ouvertes" Élève d'un jour Présentations dans les écoles primaires et secondaires et dans les centres pour adultes Publicité dans les médias Site Web Élargir l'implantation des cours POP et EXPLO. Développement continu des partenariats communautaires par le biais de GOAL. Activités promotionnelles visant à informer les élèves, les parents et la communauté éducative. Promotion d'événements et de programmes dans les réseaux sociaux Perfectionnement ciblant le personnel des écoles primaires et secondaires sur les parcours de formation professionnelle. Élargir l'offre de services au site de Riverdale Élargir l'offre de services au site de Beurling Implantation des PFAE | <ul style="list-style-type: none"> La Direction générale s'assurera que les objectifs du secteur ÉAFP correspondent au plan stratégique de la CS. La directrice de l'ÉAFP produira des rapports trimestriels lors des réunions du comité de gestion. La directrice adjointe de l'ÉAFP supervisera : <ul style="list-style-type: none"> le nombre d'activités dans les écoles et les centres; le nombre d'activités de perfectionnement; le nombre d'activités promotionnelles; le nombre de programmes implantés à Riverdale et Beurling. Les directeurs de regroupements superviseront: <ul style="list-style-type: none"> le nombre d'élèves inscrits aux cours POP et EXPLO; le nombre d'écoles qui implantent GOAL. le nombre d'élèves inscrits au WOTP. |

E) Glossaire

Activité parallèle au programme

- Une activité scolaire qui se déroule à l'extérieur de la classe mais qui est reliée directement au programme d'études.

Activité parascolaire (E.C.A.)

- Une activité scolaire qui se déroule hors de la classe et qui peut, ou non, être reliée directement au programme.

Association foyer-école

- Une association de parents qui soutient l'école par des actions bénévoles à différents titres. Cet organisme comporte les niveaux local, régional, provincial et national.

Cohorte

- Un groupe d'élèves qui commencent leur scolarisation la même année.

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

- C'est un comité consultatif formé de parents d'enfants handicapés ou qui éprouvent des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, d'enseignants, de professionnels non enseignants, de personnel de soutien, de représentants d'organismes qui offrent des services à ces élèves, et d'un directeur d'école, tel que prévu à la Loi sur l'instruction publique.

Comité de gestion

- Un groupe de gestionnaires du centre administratif qui se réunit chaque semaine pour discuter de sujets touchant le secteur pédagogique et le secteur administratif de la commission .

Comité de gestion plénier

- Groupe formé des gestionnaires du centre administratif, des écoles et des centres.

Conseil d'établissement

- Un conseil établi en vertu de la Loi sur l'instruction publique et composé de parents, d'employés, et de représentants de la communauté (les exigences pour en faire partie sont spécifiques).

Conseil des commissaires

- Le groupe de commissaires élus qui administrent la commission scolaire.

CSLBP

- La Commission scolaire Lester-B.-Pearson

Cycles

- Un cycle est une période d'apprentissage pendant laquelle les élèves acquièrent des compétences dans chaque matière et des compétences transversales qui les préparent à poursuivre leurs études. L'enseignement au primaire est organisé en trois cycles de deux ans et l'enseignement au secondaire comprend deux cycles, le premier de deux ans et le deuxième de trois ans.

Diplomation et qualification

- La diplomation fait référence au diplôme qui reconnaît l'achèvement des études secondaires, selon les exigences minimales du MELS.
- La qualification fait référence à la reconnaissance par le MELS de l'achèvement d'un cheminement particulier.

École et Milieu en Santé

- Un programme du MELS qui fait appel au réseau scolaire et au réseau des services sociaux et de santé pour améliorer l'efficacité des interventions de promotion et de prévention conformément à la mission première de l'école.

Entrant à l'école en retard

- Les élèves qui entrent au secondaire après avoir « doublé » au primaire.

Épreuves uniques

- Examens de fin d'année produits par le MELS et distribués à toutes les écoles du Québec.

ETP

- Équivalent Temps Plein

Fiches d'observation

- Un instrument qui mesure les stratégies de lecture utilisées par l'élève.

Indicateur

- Un indicateur est une mesure de réussite qui peut être utilisée pour identifier un domaine particulier de force ou de faiblesse.

Loi sur l'instruction publique

- La Loi sur l'instruction publique est la loi qui régit l'enseignement public au Québec.

Meilleures pratiques

- Des pratiques administratives et pédagogiques qui, selon les recherches et l'étude des pairs, se sont avérées efficaces pour atteindre la réussite.

MELS

- Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Mentorat

- Un programme qui permet aux employés expérimentés de transmettre leur savoir et leur expertise aux plus jeunes. Les nouveaux employés retirent beaucoup de l'accompagnement professionnel, de l'encadrement et de l'encouragement qu'un mentor peut offrir. Les employés expérimentés y trouvent une nouvelle perspective et développent de nouvelles relations.

Objectif

- Un objectif décrit ce que vous tentez d'atteindre. Il peut inclure une cible mesurable (par ex., augmenter le taux de passage aux examens d'histoire de 4^e secondaire de 5% en juin 2003).

Orientations stratégiques

- Ce sont les quatre domaines prioritaires où la commission scolaire désire concentrer ses efforts sur les trois prochaines années afin d'améliorer le taux de réussite des élèves.
- Une stratégie est une activité spécifique utilisée pour atteindre un objectif. Elle est habituellement identifiée dès la planification et peut être étoffée et ajustée avec le temps, selon les circonstances et les besoins. Le ministère de l'Éducation désigne les stratégies sous le nom d'axes d'intervention.

P.A.C.C.

- Pearson Adult and Career Centre

Parcours pédagogique

- Au 2^e cycle du secondaire, trois cheminements scolaires s'offrent aux élèves : le parcours de formation axée sur l'emploi, le parcours de formation générale, et le parcours de formation générale appliquée.

Partenariat communautaire

- Une entente officielle entre une école et un organisme ou un particulier de la communauté. Elle implique normalement une entente de services réciproques.

Partie prenante

- Un particulier ou un groupe qui a un intérêt dans les affaires de la commission scolaire.

Plan d'intervention (P.I.)

- Un plan pédagogique pour un élève handicapé ou ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage élaboré par l'équipe ressource de l'école en consultation avec le directeur ou la directrice de l'école et les parents de l'élève et qui précise les objectifs, les activités d'apprentissage et les critères d'évaluation pour cet élève.

Plan de réussite

- Il s'agit d'un plan élaboré par chaque école et sa communauté qui précise les objectifs et les indicateurs d'amélioration pour la prochaine année.

Programme de formation des écoles québécoises (P.F.É.Q.)

- Le nouveau programme d'études mis en place dans toute la province tel que requis par la ministre de l'Éducation.

Programme de littératie équilibrée

- Un programme de littératie équilibrée comprend les méthodes didactiques les plus efficaces permettant aux élèves de se développer comme lecteurs et comme rédacteurs. Sous les trois titres principaux : *Lecture guidée*, *Lecture autonome*, *Écriture et travail avec les mots*, les élèves du programme de littératie équilibrée trouvent des situations d'apprentissage appropriées à leurs niveaux respectifs et conçues pour leur offrir un maximum de progrès en littératie.

Programme international

- Un programme/centre de la commission scolaire qui accueille des élèves de partout au monde qui désirent faire l'expérience et bénéficier d'un milieu d'apprentissage canadien.

Regroupement

- La commission scolaire est divisée en 4 regroupements administratifs: deux regroupements d'écoles primaires, un regroupement des écoles secondaires, et le regroupement des centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle.

Repère

- Une cible.

SARCA

- Services d'accueil, de références, de conseil et d'accompagnement

Secteur jeunes

- C'est le secteur de la commission scolaire qui inclut tous les élèves qui fréquentent les écoles primaires et les écoles secondaires.

Services aux élèves (SSD)

- Cette unité administrative procure les ressources pédagogiques complémentaires pour répondre aux besoins des élèves (en difficulté) et offre au personnel enseignant et au personnel de soutien la formation et le perfectionnement qui améliorent les stratégies d'enseignement pour ces élèves.

Services éducatifs (ESD)

- L'unité administrative de la commission scolaire qui fournit un soutien aux écoles quant au programme et à l'enseignement.

Traits d'écriture

- Il s'agit d'un programme d'enseignement de l'écriture basé sur une recherche et qui identifie six traits ou caractéristiques qui aident les élèves à devenir des meilleurs rédacteurs. Les traits sont le développement des idées, l'organisation, la voix, le choix des mots, la fluidité de la phrases et les conventions. Lorsqu'ils sont combinés, ces traits permettent aux élèves d'améliorer leurs techniques d'écriture et de révision.

W.I.C.C.

- West Island Career Centre

F) Mécanismes de reddition de comptes mis en place par la commission scolaire :

- La Commission scolaire Lester-B.-Pearson fournira des rapports d'étapes concernant les niveaux d'atteinte des cibles identifiées dans la convention de partenariat entre le MELS et la CSLBP et le Plan stratégique de la CSLBP annuellement de juin 2011 à juin 2015, dans le cadre du Rapport annuel de la commission scolaire présenté à la communauté.

G) Les engagements des parties :

Considérant que la convention de partenariat vise à accroître la persévérance scolaire et la réussite des élèves;

Considérant que les commissions scolaires contribuent à la mise en œuvre des orientations et des plans d'action ministériels;

Considérant que la signature de la convention de partenariat n'a pas pour objectif d'ajouter des ressources financières additionnelles à celles qui sont allouées à la commission scolaire conformément aux règles budgétaires;

Considérant que les commissions scolaires contribueront, s'il y a lieu, à des travaux qui seront mis en place par le MELS afin de définir de nouveaux indicateurs.

Le MELS s'engage à :

- Soutenir la commission scolaire dans la mise en œuvre et le suivi de sa convention de partenariat et dans le processus de reddition de comptes;
- Fournir, au fur et à mesure de leurs disponibilités, des données statistiques, de l'information ou des analyses pertinentes permettant de soutenir la mise en œuvre de la convention de partenariat.

La Commission scolaire s'engage à :

- Contribuer à la mise en œuvre des orientations et des plans d'action ministériels;
- Assurer une gestion efficace et efficiente des fonds publics qui lui sont confiés;
- Contribuer s'il y a lieu, à des travaux qui seront mis en place par le MELS afin de définir de nouveaux indicateurs.
- La CSLBP s'engage à mettre en place les stratégies et les mesures de suivi indiquées dans cette convention de partenariat dans le but d'améliorer le rendement dans les domaines identifiés tout en visant les cibles établies.
- La Commission scolaire Lester-B.-Pearson s'engage à maintenir les niveaux de rendement dans les différents domaines où elle excelle déjà.
- La Commission scolaire Lester-B.-Pearson s'engage à lier les priorités budgétaires aux quatre orientations stratégiques.

H) La durée de la convention

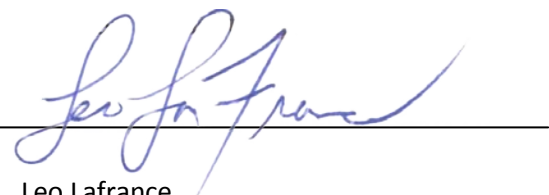
- La convention de partenariat entre le MELS et la CSLBP est valide du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2015.
- La CSLBP procédera à une révision annuelle de la convention de partenariat.

I) Les signataires de la convention :

Pour le Ministère :



Michelle Courchesne
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

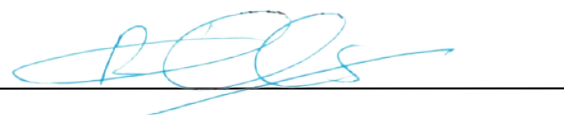


Leo Lafrance
Sous-ministre adjoint responsable SSCAAA

Pour la Commission scolaire :



Marcus Tabachnick
Président, Commission scolaire Lester-B.-Pearson



Robert T. Mills
Directeur général, Commission scolaire Lester-B.-Pearson